



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir". "Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction". Charles de Gaulle

N° 247 Décembre 2009

Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote

<http://www.lemil.org>

IDENTITÉ FRANÇAISE, IMMIGRATION, ISLAM (2^{ème} PARTIE)

par **Jacques ROUGEOT**, professeur émérite à la Sorbonne

On entendra certainement, une fois de plus, des condamnations énergiques portées contre les islamistes extrémistes, qui sont une minorité et qui sont principalement coupables de porter tort aux immigrés très gentils, qui sont

l'immense majorité. On dénoncera aussi les employeurs qui embauchent « au noir » des immigrés en situation irrégulière. Voilà qui ne déclenchera guère de polémiques, mais qui ne s'appliquera qu'à un aspect secondaire du problème.

Si l'on veut essayer d'envisager la question de fond, il n'y a guère que deux voies possibles.

La solution du désespoir : le communautarisme

Jusqu'à présent, le communautarisme était préconisé par les membres de minorités, que ce soit sur des critères géographiques (Bretagne, Pays basque...), sexuels (homosexuels), ethnico-religieux (musulmans), chacun ne parlant que pour l'autonomie de sa « communauté », sans se soucier des autres. Ce qui est assez nouveau, c'est que l'idée communautariste fait son chemin dans certains milieux, qu'on peut classer à droite ou à l'extrême-droite, qui prétendent en faire un prin-

cipe d'organisation du pays. Cette idée repose sur un constat pessimiste : les défenseurs d'une France traditionnelle auraient l'illusion d'être encore majoritaires et se laisseraient donc endormir dans une fausse sécurité. En réalité, ils seraient minoritaires et sur le point d'être submergés. La nécessité de s'organiser en une communauté les réveillerait et les rendrait plus combattifs pour défendre leur identité.

En réalité, c'est cette pseudo-solution qui est illusoire. Outre qu'elle se

fonde sur des bases plus que discutables, elle repose sur une contradiction interne. Cette France faite d'une juxtaposition de communautés disparates n'aurait plus rien à voir avec la France millénaire que l'histoire nous a léguée. On commencerait donc par tuer ce qu'on prétendrait sauver. Quelles que soient les intentions de départ, les forces centrifuges, une fois libérées, échapperaient à toute forme de recombinaison.

La solution du courage dans la difficulté

Mieux vaut regarder la réalité en face : dans la situation actuelle, il n'y a pas de solution simple et confortable. Ou plutôt, la solution de facilité consisterait à se résigner à une France multiculturelle, multi-ethnique, multi-communautariste, c'est-à-dire à une France éclatée et multi-conflictuelle. En mettant les choses au mieux, elle serait, selon l'heureuse formule d'Alain Finkielkraut, une auberge espagnole, où chacun apporterait son repas, ou encore une sorte de terrain vague, où n'importe qui viendrait installer sa caravane de façon

anarchique, en attendant qu'un caïd s'impose et impose sa loi. Nous nous plaçons dans l'hypothèse inverse, où il s'agit de défendre la France comme foyer d'une civilisation qu'il faut enrichir et transmettre.

La première mesure de sauvegarde est de réaffirmer notre identité et notre volonté d'en préserver l'essence, en insistant sur la permanence de cette identité sans dénaturation, dans le passé et pour l'avenir.

Cette identité forte est l'armature de notre souveraineté, laquelle pourrait être autrement menacée de dissolution dans des ensembles plus vastes. Comme toute nation souveraine, nous devons affirmer qu'aucun étranger n'a un droit automatique, supérieur à notre décision, à venir s'installer sur notre sol, et à plus forte raison à obtenir la nationalité française. Etre « sans papiers » ne confère pas un statut qui autoriserait à revendiquer des droits. C'est même exactement le contraire. C'est un état de délinquance qui est normalement

sanctionné par l'expulsion. Ceci est, pour le principe, un point capital. Ces « papiers » dont ces gens sont dépourvus ne sont pas des documents anodins. Ils sont délivrés par l'autorité souveraine et ils attestent que l'on est citoyen français, ou officiellement accepté sur notre territoire. Il distingue ceux qui en sont pourvus de tous les autres habitants de la terre. Faire comme si leur possession était facultative ou les délivrer à tout le monde (ce qui revient au même), ce n'est pas faire preuve d'humanité, c'est affirmer que la France n'existe pas en tant que nation souveraine. Ajoutons que cette volonté d'accorder des privilèges exclusifs aux citoyens français ne doit pas être dénaturée en fait par une politique laxiste d'octroi de la nationalité française.

Dans le même souci d'efficacité, nous ne devons pas nous laisser prendre aux pièges de l'humanitarisme bêlant ou du sentimentalisme larmoyant. C'est ainsi qu'il ne faut pas modifier notre droit ou nos coutumes pour accorder à une communauté des aménagements spécifiques et officiels sous prétexte de lui faciliter la vie. Ces avantages acquis ne manqueraient pas d'être utilisés pour en acquérir d'autres, jusqu'à dénaturer nos propres traditions. C'est ainsi, également, que nous ne pouvons ni ne de-

vons accueillir toute la misère du monde.

Notre capacité d'absorption d'éléments étrangers étant largement saturée, il convient d'être extrêmement restrictif pour admettre de nouveaux immigrés. C'est une question de volonté politique. Dire qu'on ne peut pas mettre un gendarme pour intercepter chaque nouvel arrivant n'est pas très sérieux quand on pense au spectacle surréaliste d'étrangers en situation irrégulière, en principe clandestins, qui manifestent sur la voie publique à grand bruit et en toute impunité. De plus, le Français ordinaire, qui se sent de plus en plus surveillé, grâce aux moyens informatiques, jusque dans sa vie privée, se demande comment des individus peuvent vivre pendant des années en France en échappant à toutes les mailles du filet.

Reste la question la plus délicate : quelle attitude adopter envers les immigrés qui sont difficilement compatibles avec nos façons de penser et de vivre ? La réponse dépend étroitement de l'objectif recherché. Si nous voulons faire vivre une France non pas en rupture, mais en continuité avec une civilisation plus que millénaire, il faut en tirer les conséquences. La première est que nous devons tendre non pas vers la simple intégration des nouveaux arri-

vants, qui n'est rien d'autre que la juxtaposition, en principe pacifique, d'éléments hétérogènes sur un même territoire, mais vers leur assimilation, de façon qu'ils se fondent progressivement dans la population d'accueil. Certes, on sait bien que cette assimilation ne peut être ni immédiate, ni parfaite, mais c'est un objectif vers lequel on progresse. Dès lors, on peut assimiler des personnes, mais certainement pas une communauté homogène, compacte, modelée par une autre civilisation. Il n'y a donc pas de raison, du point de vue français, d'accorder, par exemple à la communauté musulmane, un traitement particulier que nous n'accorderons pas aux autres et qui lui conférerait une sorte de statut officiel dans notre pays. Ainsi, pour employer une expression qu'affectionnent les journalistes, la balle est dans le camp des musulmans. A chacun d'eux de montrer s'il veut jouer le jeu de la France telle qu'elle est ou s'il veut vivre dans une enclave ethnique, en s'employant éventuellement à amener la France à jouer le jeu de sa communauté à lui. Il serait alors normal que la France favorise ceux qui jouent son jeu et décourage ceux qui ne veulent que s'enkyster ou l'altérer.

NOTRE POSITION

Les sujets souvent délicats, voire passionnels (en particulier le dernier) que nous avons traités dans ces quelques pages nous amènent, en cette fin d'année 2009, à préciser notre position dans les débats en cours.

Ces débats ont souvent quelque chose de frustrant. On a l'impression que les arguments échangés restent formels, convenus, attendus. Cela tient peut-être à la volonté des protagonistes de ne pas révéler leurs arrière-pensées. Cela tient surtout à l'existence, dans l'air du temps, d'une sorte de gangue intellectuelle qui emprisonne certains sujets sur lesquels on ne s'exprime qu'à demi-mots, en termes biaisés, codés. C'est le cas particulièrement à propos

de l'identité nationale et de l'immigration.

Certains de ces sujets relèvent de la politique. Le parlement, le gouvernement, le président sont donc amenés à prendre des positions et même des décisions qui pèseront assez lourd dans le débat et dans les solutions qui seront appliquées. On aura pourtant remarqué que nous n'en faisons pas particulièrement état.

Il peut même se faire que, sur tel ou tel point, notre position ne coïncide pas avec la position officielle, alors que, globalement, nous soutenons sans ambiguïté le pouvoir de droite. C'est que chacun doit remplir la fonction qui lui est propre. Dans un débat sur un sujet es-

sentiel comme l'identité nationale, il est inévitable que divers points de vue s'opposent, que diverses forces s'affrontent. Nous représentons l'un de ces points de vue, l'une de ces forces. Que le pouvoir soit amené à tenir compte de cette diversité, c'est dans la nature des choses. Mais nous ne sommes pas le pouvoir. Nous devons donc affirmer nos convictions pour orienter les décisions le plus possible dans notre sens, sans concessions, sans ménagements, sans édulcoration, en n'ayant en vue que l'intérêt de la nation. Il arrive que le pouvoir joue finalement contre son propre intérêt parce que, obligé d'agir dans les difficultés du présent, il se laisse prendre au court terme et à

certaines apparences. Notre rôle, à nous qui n'avons pas ces contraintes, est de rappeler les exigences du long terme et d'exposer au grand jour des réalités profondes occultées par la superficialité médiatique.

Nous disons donc que, si nous sommes dans des difficultés si inextricables et si nous avons l'impression d'avancer dans une impasse, c'est en grande partie parce que, trop souvent, nous faisons violence au temps. Nous le voyons dans tous les domaines. Du gamin qui trépigne parce qu'on ne satisfait pas assez vite son caprice à l'homme politique qui change de cap chaque matin en prenant fébrilement connaissance du dernier sondage, en passant par les médias qui se dispensent de toute vérification pour diffuser une nouvelle avec quelques minutes d'avance, c'est toute la vie contemporaine qui est vécue à flux tendu.

L'identité nationale est par nature le domaine du temps long. Son unité de temps est pour le moins le siècle, voire

le millénaire. Les changements se font lentement, progressivement. Or on nous dit maintenant qu'une communauté nombreuse et culturellement hétérogène acquiert en quelques années des sortes de droits de propriété sur un patrimoine accumulé au fil de nombreux siècles. C'est vrai au nom d'un principe abstrait, mais c'est contraire à toutes les conditions requises pour la vie d'une société harmonieuse dans une nation millénaire et cela installe toutes les conditions requises pour créer une situation par nature conflictuelle.

La conséquence est que les Français « de souche » ou les Français plus récents parfaitement assimilés se sentent dépossédés de leur patrie, comme s'ils étaient sans intérêt, comme de vieux meubles démodés, ou même considérés comme des gêneurs pour les nouveaux arrivants. La bien-pensance leur dit qu'ils ont tort, qu'ils sont même habités par des sentiments honteux, comme le racisme, et sa puissance, en particulier médiatique, est

telle que la plupart des coupables ainsi désignés se taisent et baissent la tête. Mais les faits sont têtus. Les sentiments profonds, quand ils sont refoulés, refont un jour surface, au grand étonnement de ceux qui croyaient les avoir définitivement étouffés. La « votation » des Suisses interdisant les minarets est une manifestation de cette vérité. C'est un avertissement pacifique. C'est un avertissement pacifique que la classe politico-médiatique aurait grand tort de négliger ou d'entreprendre de réprimer en fulminant condamnations et menaces.

Oui, le débat sur l'identité nationale est un grand débat. Certains comptent l'utiliser pour noyer la question sous des fadaises droits-de-l'homme. Mais le jeu est en train de leur échapper. Nous pouvons avoir l'occasion de sortir des épreuves actuelles en revenant aux réalités profondes et en libérant la parole aujourd'hui trop souvent bâillonnée. Nous prendrons toute notre part à cette tâche ardue, mais salutaire.

Communiqué de presse du 30-11-2009 :

RÉGION PS : STOP IMPÔTS

Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, a déclaré, lors du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du dimanche 29 novembre 2009, que « dans chacune des régions que nous gagnerons, nous prendrons l'engagement écrit de ne pas augmenter la fiscalité locale pendant six ans. » Il a fustigé la « frénésie fiscale » des socialistes, en contestant que les augmentations d'impôts locaux soient dues à des transferts de compétence non financés. « À chaque fois qu'il y a un transfert de compétence, il y a un transfert de recettes correspondant », a-t-il affirmé, en rappelant que c'était « écrit noir sur blanc dans la Constitution ».

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** approuve les déclarations de Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, et rappelle que le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** a lancé, depuis fin juin 2009, pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010, trois campagnes militantes contre la gestion socialiste des régions.

Les thèmes sont : « LA RÉGION RUINÉE PAR LES SOCIALISTES », « RÉGION : DEHORS LES SOCIALISTES » et « RÉGION P.S. STOP IMPÔTS ».

Communiqué de presse du 1-12-2009 :

PAS BESOIN DE MINARETS POUR PRATIQUER L'ISLAM EN FRANCE

Commentant le référendum en Suisse, Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, lors du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du dimanche 29 novembre 2009, a déclaré qu'il n'est « pas certain » qu'on ait « forcément besoin de minarets » pour pratiquer l'islam en France.

« Je préfère qu'on ait des lieux de culte officiels, reconnus, pour qu'on ait un islam de France plutôt que d'avoir la pratique de religion dans des endroits qui seraient clandestins », a-t-il expliqué. « Est-ce qu'on a forcément besoin de minarets pour le faire ? Ça, je n'en suis pas certain », a-t-il ajouté.

Dans les valeurs constitutives de cette identité française, il a cité « la laïcité et la place des femmes dans la société ». Il s'est montré particulièrement ferme sur la question de la burqa. « Quand une provocation, même minoritaire, devient une habitude, vous êtes en danger et les valeurs de votre société sont en danger », a-t-il expliqué, en récusant la distinction entre la burqa « choisie » ou « subie ». « C'est subi, c'est une prison pour les femmes », a-t-il affirmé.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** rappelle que le mot « minaret » est dérivé de l'arabe « manara » signifiant « phare ». Le minaret est, selon le Petit Robert 2009, la « tour d'une mosquée du haut de laquelle le muezzin incite les fidèles à la prière ». Le terme est apparu au XVII^e siècle dans notre langue. Cet élément architectural n'est pas une obligation religieuse. Autrement dit, il n'a pas été préconisé par le prophète Mahomet. Son invention remonte à la fin du premier siècle de l'Hégire (VII^e-VIII^e siècle). Il concernait d'abord les tours de vigie pourvues d'un feu allumé avant de désigner les tours à proximité des mosquées. En France, contrairement aux pays musulmans, les minarets restent « muets ». L'appel aux cinq prières quotidiennes ne s'entend pas de l'extérieur, mais n'est perceptible qu'à l'intérieur de l'édifice.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** approuve les déclarations de Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, et réaffirme son opposition à la construction de minarets en France comme du port de la burqa dans les lieux publics et rappelle sa campagne militante sur le thème : « LA BURQA N'EST PAS BIENVENUE EN FRANCE ».

Communiqué de presse du 16-11-2009 :

STOP A LA GUERILLA URBAINE

Le 11 octobre dernier, le centre ville de Roubaix (Nord) a été saccagé par une bande de voyous soi-disant supporters de l'équipe de football algérienne. Samedi dernier, ce sont Lyon, Marseille et Grenoble qui ont vécu des scènes d'émeutes à l'issue d'un match de la même équipe algérienne. Ce même samedi, des scènes de même nature ont eu lieu en plein Paris, sur le Champ de Mars, prenant cette fois prétexte d'une opération publicitaire scandaleuse mais complaisamment relayée par les médias.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)**, s'il félicite le ministre de l'Intérieur et ses services pour la gestion de ces guérillas urbaines où, malgré les multiples provocations, les émeutiers ont été contenus et aucun dommage grave n'est à déplorer. Cependant, il n'y a plus aucun doute, il existe sur le territoire national une minorité d'activistes prêts à se saisir de n'importe quel prétexte pour mener de véritables opérations de guérilla urbaine dans nos villes.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** demande en conséquence que les émeutiers interpellés soient sanctionnés de manière exemplaire par la justice pour ces faits de violences en bandes organisées et que, par ailleurs, tous les moyens nécessaires soient donnés aux services de police pour démanteler ces foyers d'insurrection et identifier tous les participants à ces émeutes en utilisant les films et photos disponibles. Il y a la sécurité sur les routes, et cela est nécessaire, mais il ne faut pas délaissier la sécurité des biens et des personnes.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** rappelle ses deux campagnes dont les thèmes étaient : « STOP VIOLENCES » et « STOP A LA GUERILLA URBAINE ».

Communiqué de presse du 9-11-2009 :

9 NOVEMBRE 1970, LA FRANCE EST EN DEUIL : CHARLES DE GAULLE EST MORT

Trente-neuf ans déjà ... Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)**, rappelle qu'il y a déjà trente neuf ans, le général de Gaulle mourait. Son empreinte sur la France reste vivace et actuelle.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** considère comme un clin d'œil de l'histoire le télescopage commémoratif de ce 9 novembre avec le vingtième anniversaire de l'effondrement des dictatures communistes à Berlin. C'est en effet le général de Gaulle qui a été à l'origine de la réconciliation historique entre la France et l'Allemagne.

Par ailleurs, le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)**, constate que toutes les familles politiques revendiquent aujourd'hui l'héritage du général de Gaulle.

Le gaullisme est décidément une source d'inspiration pour le présent et pour l'avenir dont certains, à droite, devraient, à nouveau, s'inspirer...

LES CAMPAGNES MILITANTES

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** lance régulièrement des campagnes militantes. Si vous souhaitez y participer activement, nous vous invitons à commander notre matériel de propagande par courrier. Nous vous fournirons en fonction de nos stocks disponibles. Vous devez nous indiquer les thèmes, les quantités et l'adresse de livraison (par multiples de 5 affiches).



affiches (65x45 cm) : 5 x =



affiches (65x45 cm) : 5 x =



affiches (65x45 cm) : 5 x =



affiches (65x45 cm) : 5 x =



affiches (65x45 cm) : 5 x =



affiches (65x45 cm) : 5 x =

Participation aux frais d'édition et d'expédition (**obligatoire**) : minimum 15 euros

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie Courriel
Date et lieu de naissance Je souhaite être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
- Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL et verse : 120 € ou plus 80 € 50 € 30 €
- Je souhaite adhérer (ou renouveler mon adhésion) au M.I.L. pour l'année :
 - Cotisation de membre et abonnement au journal : 50 € Cotisation couple : 50 € Cotisation simple : 30 € Cotisation chômeur, jeune : 15 €
 - Cotisation pour la carte de membre donateur : 100 € Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 200 €
- Je désire m'abonner à « Vigilance et Action » (pour les non adhérents) : soutien : à partir de 200 € simple 50€

Date Signature
À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Site Internet <http://www.lemil.org>

MIL : LA DROITE CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE